

# Module Accompagnement EP3

Exercer son activité en accueil individuel

Du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

RNCP Niveau 3

[www.camilledelellis.fr](http://www.camilledelellis.fr)

## Public

Tout public.

## Prérequis

Être titulaire du BEP ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne).

Avoir 18 ans dans l'année de l'épreuve finale.

## Modalités d'admissions

- Dossier de candidature.
- Entretien.

**Délai d'accès :** Sous 3 semaines.

## Objectifs professionnels

Préparer l'épreuve EP3 - Exercer son activité en accueil individuel afin de valider le CAP AEPE.

Compétences attendues :

- Organiser son action,
- Négocier le cadre de l'accueil,
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant,
- Elaborer des repas.

## Suite de parcours

- D.E. Aide soignant,
- D.E. Auxiliaire de puériculture,
- Bac Pro ASSP.

## Débouchés

- Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles : A(T)SEM,
- Agent en structure multi-accueil collectif, crèche, pouponnière, halte-garderie,
- Assistant maternel, indépendant ou en crèche familiale,
- Animateur « petite enfance » en accueil de loisirs maternels et accueil périscolaire,
- Garde d'enfants au domicile des parents.

## Résultats de la dernière session de formation :



\*Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année 2018 - 2019

## Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques concrétisés par des mises en situations professionnelles reconstituées, études de cas, travail de groupe en analyse de pratiques,
- Mise en situation professionnelle en individuel,
- Suivi du parcours en distanciel régulier par mail, visioconférence et téléphone,
- Prise en compte de l'expérience professionnelle des stagiaires.

Période d'application en entreprise conseillée et validée par le Centre de Formation.

**Nombre de participants :** 15 maximum par groupe

## Dates de la formation

De septembre 2020 à juin 2021 (formation continue)

## Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis des compétences en cours de formation. Mise en situation.

## Validation

Epreuve orale : exposé du candidat puis entretien d'une durée totale de 25 minutes. Temps de préparation : 1 h 30  
Le candidat ajourné peut conserver toute note aux épreuves pendant 5 ans à compter de la session d'obtention.

## Programme

EP3 : Exercer son activité en accueil individuel.

## Accessibilité

Locaux accessibles aux PMR.

Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap (tous handicaps et incapacités confondus).

### **Durée :** 24 heures

- 1 h de réunion d'information collective
- 19 h d'accompagnement collectif
- 4 h d'accompagnement individuel (simulation de l'épreuve)

**Tarif :** 450 €\*

**Financement :** Individuel et/ ou Mission Locale

**Lieu de formation :**

1/E rue de Verlinghem 59130 LAMBERSART

**Contact :** Secrétariat ☎ 03 20 57 49 08 (ligne directe)

✉ [formation@camilledelellis.fr](mailto:formation@camilledelellis.fr)